



PC.DEL/255/11
18 March 2011

Original: FRENCH

Conseil permanent du 17 mars 2011

Intervention de la Suisse au sujet de la francophonie

Monsieur le Président,

Comme chaque année, le 20 mars, les francophones du monde entier fêtent la Journée internationale de la Francophonie. Cette date commémore la fondation, le 20 mars 1970, de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), devenue depuis l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). La Suisse exerce actuellement la présidence du Sommet de la Francophonie, et ce jusqu'en 2012, date du prochain Sommet, prévu à Kinshasa, en RDC.

15 Etats participants de l'OSCE sont membres de l'organisation de la Francophonie, 15 autres y sont observateurs. Plusieurs pays partenaires de l'OSCE sont aussi membres. Nous tous partageons les valeurs universelles de la francophonie qui sont identiques à celles de l'OSCE : la protection des droits humains, la promotion de la culture démocratique, le pluralisme des médias, la promotion de la paix et la prévention des crises et conflits.

En octobre 2010, au sommet de Montreux en Suisse, les pays francophones ont affirmé leur volonté de lutter ensemble contre les menaces transnationales telles que la criminalité organisée, les trafics de drogues et des personnes sur la base du principe de responsabilité commune et partagée. A cette occasion, les chefs d'Etats et de gouvernement des pays ayant le français en partage ont aussi réaffirmé leur soutien à la République de Moldavie, pays membre de la francophonie, dans ses efforts pour la résolution du conflit transnistrien par des moyens politiques dans le cadre des négociations 5+2. Ils ont aussi réaffirmé leur attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Géorgie et ont appelé les participants aux discussions de Genève à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de mettre en place l'Accord de cessez-le-feu du 12 août 2008. Les chefs d'Etats ont aussi affirmé leur soutien aux

efforts des co-présidents du Groupe de Minsk en vue du règlement pacifique du conflit du Haut-Karabagh.

Monsieur le Président,

Les pays ayant le français en partage ont donc fortement exprimé leur soutien aux travaux de l'OSCE et nous tenons à le rappeler ici à l'occasion de la Journée de la Francophonie.

Cette année, la Journée de la Francophonie est dédiée à la jeunesse. La jeunesse représente le futur de chaque pays. Œuvrons ensemble pour offrir à nos jeunes un futur sûr, stable, rempli d'opportunités.

Je vous remercie de votre attention.